

Les Journées Juridiques du Patrimoine

- Sous la présidence du Bâtonnier Alain de la Bretesche, Président délégué de Patrimoine-
Environnement -

Le patrimoine français et son environnement

En attendant la Loi...



*Pour sa 15^e édition, le colloque des Journées Juridiques du Patrimoine se déroulera le
vendredi 3 octobre 2014
à l'hôtel de la Vaupalière au 25 avenue de Matignon, 75008, Paris.*

Notre programme est désormais en ligne, pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Inscrivez-vous avant le 23 septembre en renvoyant le **coupon-réponse ci-joint avec votre règlement**

Notre matinée se divisera principalement en deux débats d'actualité :

- *Le juge et l'esthétique (à la suite du jugement lié au projet de façade de la Samaritaine) - avec une intervention de **Francis Monamy**, avocat au barreau de Paris suivie d'une table ronde animée autour d'**Alexandre Gady**, professeur d'histoire de l'art et président de la SPPEF, du juriste **Edouard Treppoz**, directeur de l'Institut Droit Art Culture à l'Université Lyon III et de l'architecte et urbaniste **Alexandre Melissinos**.*

- *La chasse au trésor actuelle et son épineuse question de propriété(s) concernant les découvertes archéologiques avec notamment **David Soldini**, maître de conférence en droit public à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et **Vincent Négri**, docteur en droit public et chercheur au CNRS CECOJI, expert auprès de l'UNESCO.*

*L'après-midi se déroulera sous la présence de **Vincent Berjot**, directeur général des Patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication et sera consacré à répondre à la question centrale :*

*Plan Local d'Urbanisme patrimonial, plus-value ou régression ? autour d'**Arnaud de Lajarte**, maître de conférence de droit public à l'université d'Angers, de **Sybille Madelain-Beau**, ancienne architecte des Bâtiments de France, de **Jean-René Etchegaray**, Maire de Bayonne et Vice-Président de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés et de **Raphaël Brett**, doctorant en droit public à l'université Paris-Sud.*



*En espérant vous retrouver dans nos débats et entendre vos voix !
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire
à droit@associations-patrimoine.org et au 01 42 67 06 06.*